

Cérémonie Commémorative du 19 mars.



Cérémonie Commémorative du 19 mars.

La ville de L'Isle-Jourdain a honoré la mémoire des héros et des victimes des conflits passés lors de la cérémonie commémorative du 19 mars, marquant la journée nationale du souvenir en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. La cérémonie s'est déroulée en présence de diverses personnalités : Francis Idrac, Maire de L'Isle-Jourdain, Madame Roquigny, première adjointe, des conseillers municipaux, des conseillers départementaux, des membres de la FNACA, de l'associations des anciens combattants, des médaillés militaires, du souvenir français, des représentants de la Croix Rouge, de la protection civile, des portes drapeaux et de la Société Philharmonique.

Cet événement a rassemblé une foule recueillie pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la paix.

La cérémonie s'est déroulée en plusieurs temps forts : levée des couleurs, lecture de messages officiels rappelant l'importance du devoir de mémoire et les valeurs de la République, remise de décorations, appel aux morts, dépôt de gerbes au monument aux morts, symbole de reconnaissance et de mémoire collective et hymne national, interprété par des membres de la Société Philharmonique

Monsieur Idrac, Maire de L'Isle-Jourdain, a prononcé un discours, soulignant l'importance de transmettre l'histoire aux jeunes générations et de préserver les valeurs de paix et de fraternité. Pour clôturer cette cérémonie, des remerciements ont été adressés à toutes les personnes qui ont participé à cette commémoration.

Cette cérémonie, riche en émotion et en symboles, a une fois de plus démontré l'attachement de la communauté lisloise à son histoire et à ses valeurs. Elle rappelle que le devoir de mémoire est un pilier essentiel pour construire un avenir meilleur.



IMG_1650.JPG



IMG_1652.JPG



IMG_1701.JPG



IMG_1736.JPG



IMG_1753.JPG